

Construction de logements Résultats à fin septembre 2021

Logements autorisés

Avertissement : les estimations des mises en chantier sont plus fragiles que par le passé du fait des perturbations liées à la crise sanitaire. La méthode a dû être adaptée pour s'ajuster à ces perturbations (cf. SDES, Stat Info N° 405 - Octobre 2021). Dans ce contexte, les estimations des mises en chantier présentées en cette période peuvent donner lieu à des révisions plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

Fin septembre 2021, le nombre de logements autorisés cumulés sur une année s'élève pour la région Grand Est à 32 300, soit une progression de 23 % par rapport à la période allant d'octobre 2019 à septembre 2020. C'est le cumul annuel le plus important atteint depuis celui observé à fin mars 2013. Au niveau national, le cumul annuel des autorisations de construction affiche une hausse de 16 %. Comparé à la même période pré-crise sanitaire, le cumul annuel à fin septembre 2021 dans le Grand Est est en hausse de 20 % par rapport au cumul annuel à fin septembre 2019.

À l'échelle départementale, hormis la Marne et les Ardennes où le cumul annuel est en recul

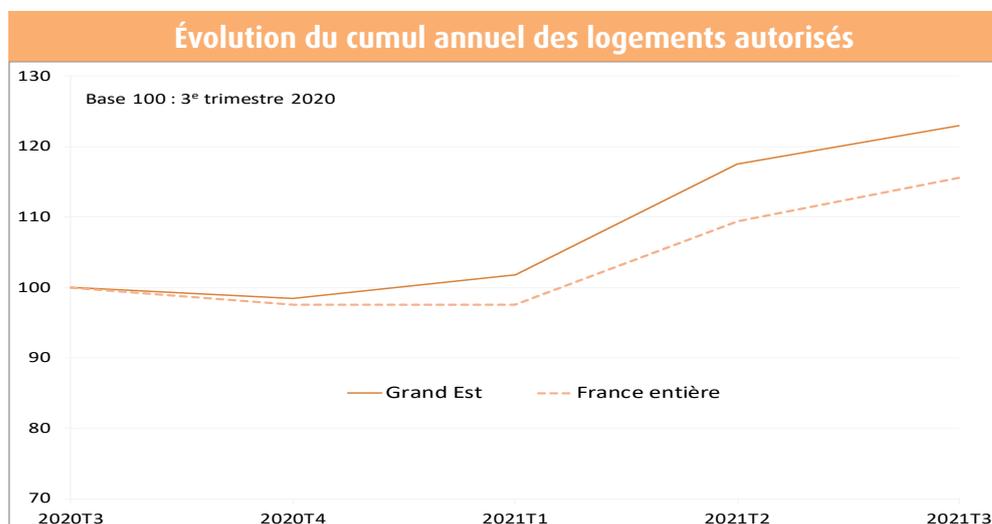
respectivement de 4 % et 14 %, la tendance est à la hausse dans les autres départements de la région. Ainsi, parmi les départements les plus pourvoyeurs de logements dans la région, le Bas-Rhin, qui concentre près de 30 % des autorisations de la région, affiche une croissance de 22 %. Dans le même temps la Moselle qui abrite sur son territoire 22 % des logements autorisés, affiche une hausse de 27 % sur la même période. Dans les autres départements, la hausse du cumul annuel varie de +1 % en Haute-Marne à +66 % en Meurthe-et-Moselle.

En volume, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle concentrent à eux seuls 66 % des logements autorisés de la région entre octobre 2020 et septembre 2021.

Nombre de logements autorisés	12 derniers mois (oct 20 à sept 21)	N/N-1 (%)**
Ardennes	560	-14
Aube	1 850	23
Marne	2 800	-4
Haute-Marne	440	1
Meurthe-et-Moselle	3 510	66
Meuse	340	56
Moselle	7 080	27
Bas-Rhin	9 210	22
Haut-Rhin	5 060	20
Vosges	1 450	38
Région Grand Est	32 300	23
France entière	464 000	16

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2021

* douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2021

Logements commencés

Le cumul annuel des logements commencés dans la région Grand Est s'élève à 24 600 unités à fin septembre 2021, soit une progression de 11 % par rapport au cumul des douze mois antérieurs. Le cumul annuel est en hausse de 5 % comparé à la même période précédant la crise sanitaire (cumul annuel à fin septembre 2019). Au niveau national, les logements commencés entre octobre 2020 et septembre 2021 sont en hausse de 8 % par rapport à l'année précédente.

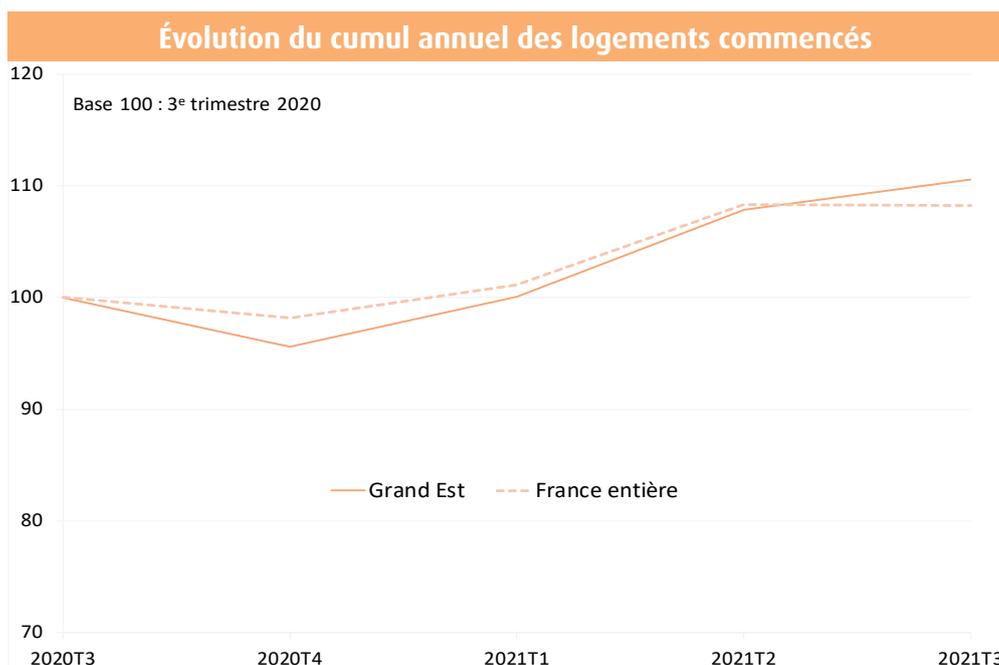
À l'échelle des départements, les constructions sont en forte hausse dans la Meuse (+48 %), l'Aube (+36 %) et les Vosges (+29 %). La Moselle et le Haut-Rhin, qui regroupent 39 % des mises en chantier, affichent des hausses respectives de 26 % et 14 %. À l'inverse, le Bas-Rhin enregistre une légère décroissance de la construction de logements avec un cumul annuel en repli de 5 % à fin septembre 2021 par rapport à fin septembre 2020. Dans les autres départements, les évolutions des

mises en chantier varient de +1 % en Haute-Marne à +6 % dans les Ardennes.

Comparé au cumul annuel à fin septembre 2019 (période pré-crise sanitaire), le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle présentent un recul des mises en chantier de respectivement 8 % et 11 %. À l'inverse, le Haut-Rhin et la Moselle enregistrent une croissance de respectivement 5 % et 26 %.

Nombre de logements commencés	12 derniers mois (oct 20 à sept 21)	N/N-1 (%)**
Ardennes	460	6
Aube	1 380	36
Marne	2 830	3
Haute-Marne	450	1
Meurthe-et-Moselle	2 350	14
Meuse	260	48
Moselle	5 480	26
Bas-Rhin	6 360	-5
Haut-Rhin	4 100	14
Vosges	990	29
Région Grand Est	24 600	11
France entière	387 600	8

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2021
* douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2021

Type de logements

En cumul sur douze mois, la hausse des autorisations de construction de logements concerne l'ensemble des segments du marché : +26 % pour les logements individuels purs, +44 % pour les logements individuels groupés et +17 % pour les logements collectifs et en résidence. La Marne est le seul département parmi les plus urbanisés à afficher une baisse du cumul annuel des logements collectifs et en résidence à fin septembre 2021 par rapport au cumul

annuel à fin septembre 2020 (-20 %).

Pour les ouvertures de chantier, la hausse touche également l'ensemble des segments de la construction. Le parc individuel pur affiche le plus fort rebond (+17 %), contre +8 % pour les logements collectifs et en résidence.

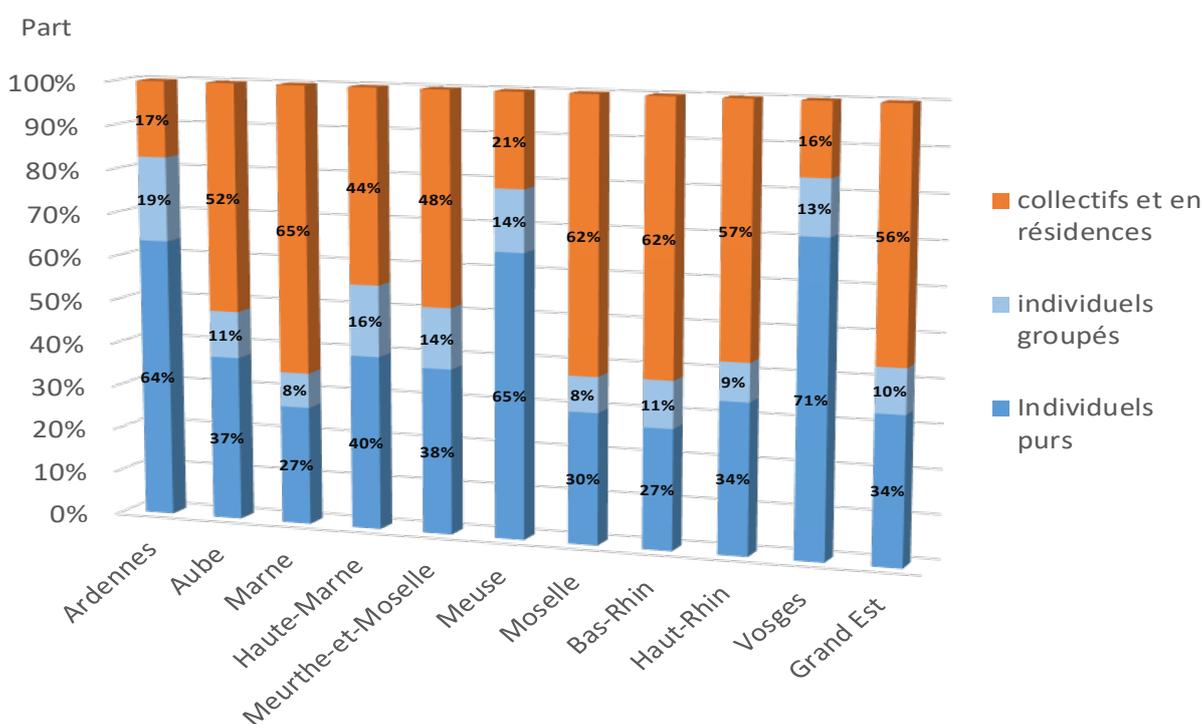
Parmi les départements dépassant les 1 000 ouvertures de chantier, la Marne est le département qui affiche la plus forte progression des mises en chantier

de logements individuels (+19 %). Le Bas-Rhin est celui qui enregistre la plus forte baisse des ouvertures de chantier de logements collectifs et en résidence (-14 %). Dans les départements où la construction est en majorité individuelle, les Vosges affichent la plus forte progression des mises en chantier de logements individuels (+27 %).

Nombre de logements par type	12 derniers mois (oct 20 à sept 21)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière
Logements autorisés	32 300	23	16
individuels	14 870	31	24
individuels purs	10 490	26	27
individuels groupés	4 380	44	18
collectifs et en résidence	17 430	17	9
Logements commencés	24 600	11	8
individuels	10 780	14	10
individuels purs	8 290	17	12
individuels groupés	2 500	4	4
collectifs et en résidence	13 860	8	7

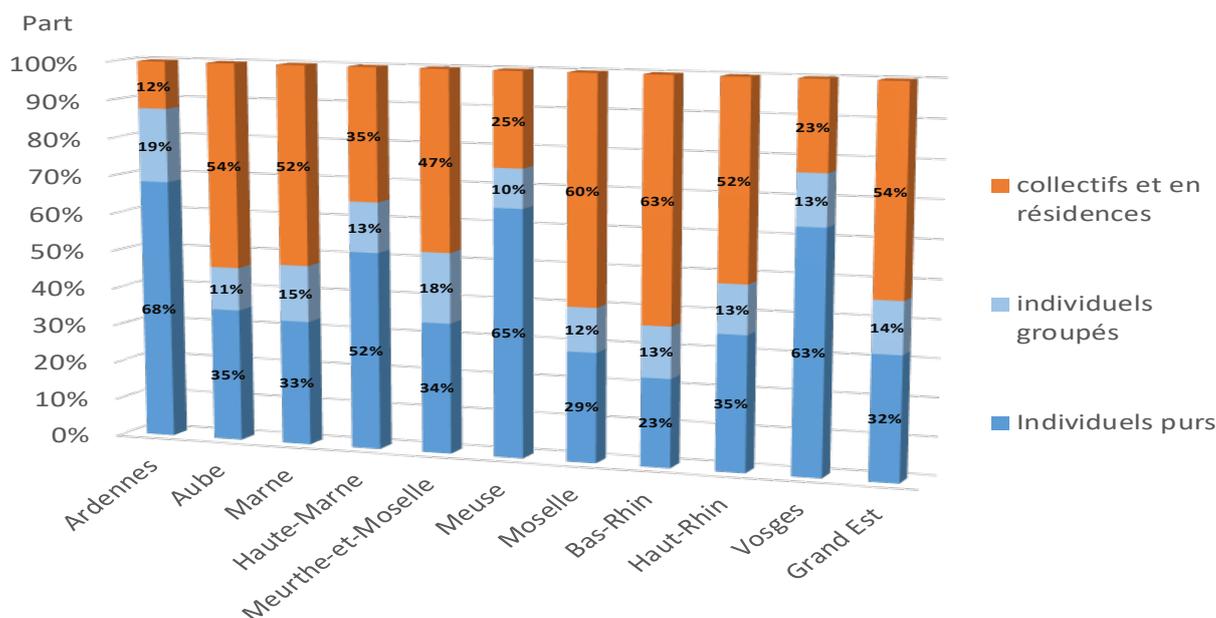
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2021
* douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents

Cumul des logements autorisés au cours des 12 derniers mois par type



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2021

Cumul des logements commencés au cours des 12 derniers mois par type



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2021

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, Collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires. Il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné. Les estimations des logements

autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SDES.

On distingue les logements ordinaires (individuels purs ou groupés, collectifs) des logements en résidence (pour

personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) lesquels se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Mohamed Mekki

Service connaissance et développement durable

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est

Service connaissance et développement durable

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038

57071 Metz Cedex 03

Tél. : 03 87 62 81 00 - Fax : 03 87 62 81 99



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Directeur de la publication : Hervé Vanlaer

Rédacteur en chef : Anh-Van Lu

Mise en page : DREAL Grand Est

ISSN : 2556-6431